

ins de participation : Voir le règlement de con-
res d'attribution : Offre économiquement la
 mtageuse appréciée en fonction des critères
 ci-dessous par ordre de priorité décroissante :
 - technique
 - mis en oeuvre pour assurer un service continu
 qualité

ures :
procédure : Procédure adaptée en application
 de 28 du Code des marchés publics.
ition de délai :
ite de réception des offres : Le 7 mai 2004
 ures.

is renseignements :
 **: auprès de laquelle des renseignements
 administratif et technique peuvent être ob-
 La même qu'au point 1 et auprès du Cabinet
 Conseil Public, 2 rue Georges-Rosset, 51530
 artin-d'Abois, Tél. : 03 26 51 07 08, Fax :
 26 51 07 10, E-mail :
 conseilpublic@wanadoo.fr.
d'envoi à publication : Date d'envoi du présent
 publication : le 9 avril 2004.**

IBUE

AO-0416-0011

Services de transports réguliers bains

tiques : un prestataire unique ou un groupement d'en-
 diciaires, délai 5 ans non renouvelable, à compter du
 bre 2004.
ernés : Lot 1 : garanties de recettes assurées par les
 Lot 2 : garanties de recettes assurées par le Conseil
 l'Aube.
uvrage : Conseil Général de l'Aube, 10000 Troyes.
appel d'offres ouvert, date limite 4/06/2004 à 16 h.
 sur demande écrite, auprès du Service des Marchés
 52 30).
ervice des Transports Départementaux (03 25 42 49 71).

AO-0416-0392

Exploitation d'installation de rge, climatisation et production d'ECS vers bâtiments communaux

rtiques : possibilité de variantes, délai 5 ans, du
 1 au 30/06/2009, titulaire unique ou groupement solidaire

ernés : Lot 1 : groupes scolaires, Lot 2 : autres établis-
 scolaires, Lot 3 : établissements administratifs et sociaux,
 sissements culturels, Lot 5 : établissements sportifs et de
 6 : installations individuelles chauffage et eau chaude sa-
 /fioul.

uvrage : mairie de 10026 Troyes Cedex.
appel d'offres ouvert, date limite 1/06/2004 à 17 h.
 : auprès de la Direction Commande Publique
 34 45).

**irection Commande Publique (03 25 42 33 33, poste :
 Direction des Services Techniques Municipaux (M San-
 25 42 33 33, poste : 29 35).**

AUDE

ures AO-0416-2435

LA REDORTE

Niveleuse neuve 2 roues motrices

IS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
**ification de l'organisme qui passe le mar-
 tablissement public territorial**

et adresse officiels de l'organisme acheteur :
 it Intercommunal de Cylindrage, Le Claux de
 Mr Beteille René, Le Claux de l'église, 11700,
 rte, Téléphone : 04 68 91 42 83, Télécopieur :
 91.64.58

**jet du marché : Acquisition d'une niveleuse
 2 roues motrices**

ie de marché de fournitures : Achat

u de livraison : 11700 La Redorte

itions de participation :

**gnements concernant la situation propre de l'en-
 eur, du fournisseur ou du prestataire de services
 gnements et formalités nécessaires pour l'éva-
 de la capacité économique, financière et techni-
 nimale requise en vue de la sélection des candi-
 (Application des articles 43, 44, 45, 46 et 52
 des marchés publics)**

rtères de sélection des candidatures :

ur technique

Le prix
Le délai de livraison
9.2 : Situation juridique - références requises : Se-
 lon articles 45 - 46
**9.3 Capacité économique et financière - références
 requises :** Justifications des capacités financières et
 économiques de l'entreprise
11 Critères d'attribution :
 Offre économiquement la plus avantageuse appréciée
 en fonction des critères énoncés ci-dessous (par ordre
 de priorité décroissante)
 1 Qualité technique
 2 Prix
 3 Délai de livraison
12 Procédure :
 Type de procédure :
 Procédure adaptée
16 Conditions de délai :
16.2 Date limite de réception des offres :
 04/05/2004 à 16 h 00
Annexe I - Adresses complémentaires :
18 Date d'envoi du présent avis à la publication :
 7 Avril 2004
**19 ou 20 ou 21 Adresse auprès de laquelle des ren-
 seignements peuvent être obtenus :**
 d'ordre administratif et technique
 d'ordre administratif
 d'ordre technique
 SIC de la Redorte, Mr Fabre Alain, Le Claux de l'Eglise,
 11700 La Redorte, Téléphone : 04 68 91 42 83, Télé-
 copieur : 04 68 91 64 58, Adresse de courrier électro-
 nique (courriel) : sicedelaredorte@wanadoo.fr
**23 Adresse à laquelle les offres/candidatures/de-
 mandes de participation doivent être envoyées :**
 SIC, Mr le Président, Le Claux de l'Eglise, 11700 La Re-
 dorte, Téléphone : 04 68 91 42 83, Télécopieur :
 04 68 91 64 58
18 Date d'envoi du présent avis à la publication :
(mois en toutes lettres) 7 Avril 2004

13 BOUCHES-DU-RHONE

Services AO-0416-0517

COMMUNAUTE URBAINE



Gestion déléguée du service public d'un ensemble de traitement des déchets

AVIS DE PUBLICITE 2004/042

Nom et adresse officiels de la personne publique :
 Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Mar-
 seille Provence Métropole, les Docks, Atrium 10.7,
 B.P. 48014, 13567 Marseille cedex 02, Tel.
 04 91 99 99 00, Fax 04 91 99 71 96, courrier électro-
 nique : jean-francois.tourel@marseille-provence.com

Lieu d'exécution : les ouvrages seront construits sur un
 terrain au lieu dit Caban sud situé dans la zone indus-
 trialo-portuaire de Fos-sur-Mer (département des Bou-
 ches-du-Rhône, France) appartenant au Port autonome
 de Marseille et donné à bail à la CUMPM dans le cadre
 d'un bail à construction. La CUMPM cédera au déléga-
 taire les droits (notamment les droits réels) et obligato-
 res résultant du bail. Le contrat de cession sera notifié
 au PAM.

**Objet du contrat : Délégation de service public d'une
 durée comprise entre 20 et 23 ans, portant sur la
 conception, le financement, la réalisation et l'ex-
 ploitation d'un ensemble de traitement des déchets
 comprenant en particulier une unité de traitement ther-
 mique avec valorisation énergétique d'une capacité no-
 minale de 300 000 tonnes/ans.**

Caractéristiques principales de la délégation : délé-
 gation globale d'une durée envisagée comprise entre
 20 et 23 ans, comprenant :

- Etudes : études nécessaires à la réalisation des instal-
 lations (impact, permis de construire, autorisation d'ex-
 ploiter...),
- Travaux : le délégataire réalisera et financera en maîtrise
 d'ouvrage et à ses frais exclusifs, les travaux suivants :
 - Une unité de traitement des déchets ménagers avec
 valorisation énergétique d'une capacité nominale de
 300 000 t/an,
 - Les voies d'accès et équipements permettant un ac-
 cueil multimodal des déchets sur le site (rail, route, mer),
 - Une unité de stockage et de maturation des mâchefers,

- Une unité de stockage voire de stabilisation des Ré-
 fiom,
- Une unité de traitement des effluents liquides issus de
 ces activités,
- En option :
 - Une unité de séparation mécanique et de traitement
 biologique (méthanisation / compostage) de la fraction
 fermentescible des déchets ménagers et autres élé-
 ments organiques,
 - Un centre de tri des déchets issus de la collecte sé-
 lective, voir non-sélective, destiné à extraire la part res-
 duelle recyclable,
 - Une unité de réception et valorisation des boues issues
 de l'épuration des eaux usées urbaines,
 - Des aires de compostage destinées au traitement bio-
 logique de la fraction fermentescible des ordures ména-
 gères, des boues d'épuration et des déchets verts,
 - Une unité de mise en balle et de confinement des dé-
 chets ménagers pour pallier les arrêts techniques,
 En tranche conditionnelle : une unité de traitement par
 valorisation énergétique supplémentaire d'une capacité
 nominale de 150 000 t/an, pour prendre en compte un
 éventuel élargissement du périmètre de collecte des dé-
 chets ménagers, et assurer la fonction secours en cas
 d'arrêt technique de l'unité principale,
Financement : le délégataire financera les équipements
 ce qui comprendra notamment :
 - Remboursement des emprunts ou des loyers de cré-
 dit-bail ;
 - Apports en fonds propres ;
 - Recherche et mobilisation des subventions ;
Exploitation : le délégataire gèrera le service public dont
 les installations ci-dessus décrites sont le support. L'ex-
 ploitation comprend :
 - Exploitation des installations de traitement des déchets
 ménagers et assimilés ;
 - Commercialisation des produits de la valorisation (va-
 lorisation électrique et thermique, mâchefers, ferreux et
 non-ferreux, composts le cas échéant) ;
 - Evacuation des Réfiom vers un centre d'enfouissement
 technique de classe 1 ou vers toute filière de valorisation
 autorisée ;
 - Gros entretien et renouvellement des matériels et équi-
 pements ;
 - Modernisation et la mise en conformité des installa-
 tions ;
 - Paiement des loyers et redevances contractuelles (mise
 à disposition du terrain, contrôle) ;
 La CUMPM se réserve la possibilité d'exiger la création
 d'une société dédiée à l'exploitation, qui devra dans ce
 cas être constituée dès la signature du contrat de dé-
 légation de service public et avoir son siège social dans
 le périmètre de la CUMPM ;
 La quantité prévisionnelle estimée de déchets ménagers
 et assimilés à prendre en charge est de 300 000 tonnes
 par an (hors options et tranche conditionnelle).
Classification CPV : 45.25.23.00-1, Y009-6,
 90.12.13.00-4, 90.12.13.30-3 ;
Autre nomenclature pertinente (Nace) : 500.1
 et 501.3 ;
**Renseignements concernant la situation propre des
 candidats :** pour faciliter les démarches administratives
 des candidats, des formulaires normalisés à remplir (par
 exemple pour la France, DC4, DC5 et DC7) et regroupant
 certains renseignements énumérés ci-dessous sont
 disponibles sur le site : <http://www.cerfa.gouv.fr> ; Com-
 position du dossier de candidature :
 a) Une lettre de candidature signée par une personne
 habilitée à engager le candidat, et en cas de groupement
 les coordonnées de chacun des membres du groupe-
 ment, le nom du mandataire, le caractère conjoint ou
 solidaire du groupement, l'habilitation éventuelle du
 mandataire à signer la candidature du groupement ;
 b) Un extrait Kbis datant de moins de trois mois ;
 c) Les attestations du candidat justifiant qu'il est en règle
 envers ses obligations fiscales et sociales (justificatifs
 prévus par l'article 8 du décret numéro 97-638 du
 31 mai 1997) ;
 d) L'attestation sur l'honneur certifiant que le candidat
 n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années,
 d'une condamnation inscrite au bulletin numéro 2 du
 casier judiciaire pour les infractions visées aux articles
 L 324-9, L 324-10, L 341-6, L 125-1 et L 125-3 du
 Code du travail ;
 e) Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie
 du ou des jugements prononcés à cet effet ;
 f) Une présentation détaillée de l'activité du candidat ;
 g) En cas d'appartenance à un groupe, le candidat devra
 présenter un organigramme actualisé du groupe, indi-
 quer la liste et le nom des sociétés composant ce



groupe, ainsi que le pourcentage de participation dévolu à chacune d'elles,

1) Rapport général et spécial du commissaire aux comptes dans sa version complète pour les trois derniers exercices,

2) Bilan, compte de résultat et annexes comptables 1 à 5 des trois derniers exercices connus,

3) En cas de candidature en groupement, les pièces énumérées ci-dessus dans les paragraphes b à i devront être produites par chacun des membres du groupement.

Renseignements complémentaires :

Il appartient aux candidats de produire tout élément permettant d'apprécier leurs garanties professionnelles et financières et leur aptitude à assurer la continuité du service public.

Les candidats pourront notamment produire des références dans les activités (construction et exploitation) faisant l'objet de la présente consultation - Incinération des déchets ménagers et assimilés (en indiquant le tonnage annuel) et valorisation énergétique des déchets sous forme électrique et/ou thermique (cogénération).

Ils pourront produire à l'appui, des certificats de capacités dans les domaines objets de la consultation délivrés par des maîtres d'ouvrage pour des ouvrages de nature et d'importance équivalente, datant de moins de trois mois (accompagnés des justificatifs certifiés conformes) ou toute autre référence équivalente.

En cas de candidature en groupement, les candidats devront indiquer la répartition des missions de la délégation entre les membres du groupement.

Les candidats pourront faire état de capacités et des références d'autres sociétés du groupe auxquelles ils appartiennent ou encore de sous-traitant(s). Dans ce cas, ils devront établir qu'ils disposent effectivement de ces moyens d'exécution pour les besoins de la délégation et indiquer pour quelle(s) mission(s) de la délégation ils auront recours aux services de ce(s) tiers.

Critères d'attribution :

Sélection des candidats : les garanties professionnelles et financières des candidats et leur aptitude à assurer la continuité du service public.

Jugement des offres : les critères de jugement des offres seront indiqués dans le règlement de consultation.

Date limite de réception des candidatures : le mardi 1er juin 2004 à 16 heures 30.

Modalités de remise des candidatures : les candidatures rédigées en langue française seront adressées par écrit sous double enveloppe en envoi recommandé avec accusé de réception à : Monsieur le Président de la CUMPM, Direction des affaires juridiques, Les Docks, Atrium 10.7, B.P. 48014, 13567 Marseille cedex 02. L'enveloppe intérieure portera la mention "Offre de candidature pour la délégation de service public - Unité de valorisation énergétique - A n'ouvrir qu'en commission".

Les plis non conformes ou réceptionnés hors délais ne seront pas examinés. Les candidatures ne peuvent être adressées par voie électronique. L'autorité déléguée après avoir dressé la liste des candidats admis à présenter une offre, leur adressera un dossier définissant les caractéristiques des prestations à effectuer. La date de remise des offres y sera indiquée.

Date d'envoi du présent avis à la publication : le 6 avril 2004.

Lieu d'exécution : Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole

Lieu de livraison : Sans Objet

V Caractéristiques principales :

Les prestations serviront à réaliser toutes les tâches de débroussaillage qui ne pourront pas être assurées avec les seuls moyens de la Communauté Urbaine ou qui auront un caractère ponctuel ou imprévisible. Les travaux de désherbage ou de débroussaillage sont réalisés avec des moyens divers soumis à l'agrément de l'agent communautaire responsable des travaux en fonction du résultat à obtenir sur le site

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :

Marché à bons de commande

Montant minimum annuel : 50 000 euros HT

Montant maximum annuel : 200 000 euros HT

Options : descriptions concernant les achats complémentaires : Sans objet

Calendrier des marchés ultérieurs en cas de marchés reconductibles : Sans objet.

VI. Lots :

Prestations divisées en lots : Non

VII. Durée du marché ou délai d'exécution :

Durée du Marché : un an renouvelable expressément chaque année sans que la durée totale ne puisse excéder trois ans

VIII. Conditions relatives au marché :

Cautionnement et garanties exigés : (le cas échéant)

Retenue de garantie de 5 %

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Financement sur le Budget de la Communauté Urbaine. Une avance forfaitaire de 5 % sera versée conformément à l'article 87 du Code des Marchés Publics. Délai global de paiement : 45 jours

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Candidat unique ou groupement solidaire

IX. Conditions de participation :

Renseignements concernant la situation propre de l'entrepreneur, du fournisseur ou du prestataire de services et renseignements de formalités nécessaires pour l'évaluation de la capacité économique, financière et technique minimale requise en vue de la sélection des candidatures (Application des articles 43, 44, 45, 46 et 52 du code des marchés publics).

Critères de sélection des candidatures : Article 52 du Code des Marchés Publics

Situation juridique - références requises :

- lettre de candidature (ou la déclaration DC4 / DC5) indiquant le nom et les pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat ainsi que les coordonnées de l'icandidat (nom, dénomination sociale, adresse complète et numéro d'inscription au registre du commerce des sociétés ou répertoire des métiers) et en cas de groupement les habilitations nécessaires pour représenter les candidats membres du groupement, si l'offre n'est pas signée par l'ensemble des membres du groupement

- La liste des moyens matériels et humains du candidat

- Une déclaration que le candidat ne fait pas l'objet d'une interdiction de concourir

- une attestation sur l'honneur attestant que le candidat n'a pas fait l'objet, au cours des 5 dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin numéro 2 du casier judiciaire, pour les infractions visées aux articles L. 324-9, L. 324-10, L. 341-6, L. 125-1 et L. 125-3 du Code du Travail,

- Une attestation sur l'honneur dûment datée et signée justifiant que le candidat a satisfait aux obligations fiscales et sociales (ces obligations concernent les déclarations ou les paiements exigibles au 31 décembre 2003)

- Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet,

Capacité économique et financière - références requises : Sans Objet

Référence professionnelle et capacité technique - références requises :

- Une liste de références concernant l'exécution de prestations similaires au cours des trois dernières années

X. Nombre de candidats :

Nombre maximal de candidats admis à présenter une offre : Sans Objet

Nombre minimal de candidats admis à présenter une offre : Sans Objet

XI. Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous (par ordre de priorité décroissante)

1. Valeur technique

2. Prix des prestations

XII. Procédures :

Type de procédure : Marché négocié

XIII. Délai d'urgence et justification :

Sans Objet

XIV. Avis pour douze mois (art. 40-VIII du code marchés publics) :

Sans Objet

XV. Publications relatives à la même consulte (le cas échéant) :

Avis de pré-information au Joue relatif au même marché : 2003/S 222 - 198965 du 18/11/2003

XVI. Conditions de délai :

Date limite de réception des candidatures : dredi 14 mai 2004 à 16 h 30

Procédure restreinte ou négociée :

Date prévue pour l'envoi de l'invitation à présenter offre aux candidats sélectionnés : Sans Objet

Délai minimum de validité des offres : 180 Jours

XVII. Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par la pers publique : 2004/034

XVIII. Date d'envoi de présent avis de publication : Le 06 Avr. 2004

Fournitures

A0-0416-

MARSEILLE



Fourniture de pièces détachées captives nécessaires à l'entretien et au fonctionnement de véhicules spéciaux

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole

Personne responsable du marché : le Président représentant Les Docks, 10 Place de la Jolette, Atrium 10.7, 13002 Marseille, Tél : 04 91 99 99 01, Fax : 04 91 99 99 01, courriel : marches@ma-provence.com

Objet du marché : Fourniture de pièces détachées captives nécessaires à l'entretien et au fonctionnement de véhicules spéciaux de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole.

Type de marché de fournitures : achat

Classification CPV : objet principal : 34000001

Caractéristiques principales :

La présente consultation a pour objet la fourniture de pièces détachées captives nécessaires à l'entretien et au fonctionnement de véhicules spéciaux de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole.

Refus de variantes

Prestations divisées en lots : oui. Possibilité de présenter une offre pour plusieurs lots

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les régissent : le règlement des factures sera effectué par le biais administratif dans le délai de 45 jours conformément à l'article 96 du Code des marchés publics. Le marché sera financé sur le budget de la Communauté Urbaine.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : entreprise unique ou groupement solidaire.

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures : voir ci-dessous

Situation juridique - Références requises :

- Une lettre de candidature indiquant le nom et les pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat que les coordonnées du candidat (nom, dénomination sociale, adresse complète et numéro d'inscription au registre du commerce, des sociétés ou au répertoire des métiers) et en cas de groupement les habilitations nécessaires pour représenter les candidats membres du groupement, si l'offre n'est pas signée par l'ensemble des membres du groupement,

- Si le candidat est en redressement judiciaire, du ou des jugements prononcés à cet effet,

- Une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée justifiant que le candidat a satisfait aux obligations fiscales et sociales conformément aux dispositions de l'article 46 du Code des marchés publics,